

## Documents à fournir

- Photocopie de la carte d'identité,
- Photocopie du carnet de santé (vaccinations),
- Photocopie de la carte vitale,
- Attestation d'assurance scolaire 2022 – 2023,
- Photocopie du livret de famille complet et de tout document justifiant la responsabilité légale en cas de famille séparée,
- Un RIB (pour les bourses, remise d'ordre, remboursements éventuels, ...),
- Un chèque de 10 €, **si adhésion**, à l'ordre de la MDL pour la maison des lycéens (fonds pour des sorties pédagogiques, voyages scolaires...),
- Un chèque de 20 €, **si adhésion**, à l'ordre de l'AS pour l'association sportive du lycée,
- 1 photo.